

# REUNION DU COMITE DIRECTEUR du C.I.F.

**Jeudi 20 Juin 2013**

---

Sous la Présidence de M. Patrice ROY, Président.

Secrétaire de séance: M. Claude CRAMETE, vice-président délégué.

**Membres Présents:** Mmes Audrey ARNOUX – Josette DA SILVA – Evelyne LEMOINE, Membres.

M. Jacques REGNIER, Trésorier Général – Alain BRISEUX – Gérard PHILIPPE – Jean-François MAILLET, vice-Présidents.

M. Roger GRENIER – Rémy TURGIS – Michel HELAINE – Lucien BOUNIOL – Franck STUMPF – Gilles ARDIN – José GOUERE – Alain DERLY, membres.

Membres excusés: M. Jean Pierre PEGURRI, Secrétaire Général – Marc ANSERMIN – William BASTIT

Invité excusé : M. Francis COQUOZ

Invités Présents : M. Paul DUCHENE (CDC78), Gilles TALBOT (CDC91), Raymond MARGNOUX (CDC75).

---

Ouverture de la séance à 18h.

Adoption des P.V. de réunion des Comités directeurs du 21 Mars 2013 et du 30 mai 2013.

Le Président ouvre la séance par des commentaires du domaine "vie Régionale et fédérale.

- Mécénat FFC/ASO: Après étude au niveau régional des dossiers déposés par les clubs et comités départementaux, 20 demandes d'aide ont été transmises pour décision définitive de la FFC. 18 dossiers de clubs et 2 de comités départementaux. Le président fait part de son étonnement devant la quantité peu importante de demandes enregistrées dans une période où les subventions se raréfient.
  - La nomination du nouveau DTN est toujours en attente de la part du Ministère des Sports.
  - Comparatif des licences enregistrées au 15 Juin 2013: +162 licences soit une évolution de 2,73%.
  - Un nouveau décret concernant les autorisations de l'organisation des épreuves sportives sur la voie publique est applicable et visible sur le site fédéral.
  - La Cie d'assurances GENERALI arrivant au terme de son contrat avec la FFC, plusieurs organismes vont présenter leurs conditions tarifaires et de garantie pour une application dès la saison 2014.
  - Plusieurs informations données à la dernière réunion de bureau du 16 Mai dernier, sont rappelées et concernent la nomination de plusieurs membres du comité directeur au sein de commissions nationales.
  - La date de la prochaine Assemblée Générale Régionale est fixée au 18 Janvier 2014, sur le territoire de l'Essonne à Mennechy.
  - Suite à l'Assemblée Générale exceptionnelle du 8 Juin dernier, le transfert des locaux régionaux est effectif et la mise en vente est programmée dans un proche avenir.
  - L'organisation Bi-Régionale Ile de France – Picardie des derniers championnats régionaux de 1<sup>ère</sup> catégorie a été très appréciée des deux comités. Des remerciements à l'ensemble des organisateurs et intervenants sont donnés par M. P. ROY. Ces mêmes championnats 2014 devraient être reconduits sur terrain Picard.
  - Les Championnats Régionaux Minimes, Cadets et Juniors 2013 sont remis au 1<sup>er</sup> Septembre prochain à Méréville (91). Une nouvelle fois, après d'autres Championnats Régionaux, ce report est lié à des décisions de Pouvoirs Publics pour des motifs qui auraient pu être indiqués à l'organisateur dès ses premières démarches administratives (brocante, travaux, fête locale).
- Néanmoins le Président de la commission de la route attire l'attention sur les nouvelles dates d'organisation de ces épreuves en demandant d'éviter une mise en concurrence avec des épreuves déclarées et présentes au calendrier qui y perdront un grand nombre de participants.
- Un point est effectué par le président sur les travaux de rénovation de la «Cipale », compte tenu des dernières informations, il a été décidé qu'un courrier émanant du président fédéral et du président régional seraient adressés à Monsieur le Maire de Paris. Sur ce chapitre le Comité Directeur regrette

l'annulation forcée de la Coupe de France de l'Américaine programmée le 15 mai 2013 sur ce vélodrome.

Un groupe de travail, demandé en comité directeur du 21 Mars dernier et composé de M. ANSERMIN, ARDIN, BASTIT, TURGIS et CRAMETE, a rendu ses conclusions envers les clubs non organisateurs. Le rapport résumé ci-dessous, est présenté par son président C. CRAMETE, avant de le soumettre au vote :

*"Face au nombre régulièrement croissant d'associations non organisatrices d'épreuves sur route (hors épreuves féminines, Ecoles de vélo à la demande de M. ARDIN et BASTIT), la volonté du groupe de travail est de mettre en place envers ces structures une participation financière qui sera utilisée pour la création de nouvelles épreuves au calendrier régional. Parmi les associations, par nature non organisatrices, beaucoup possède un effectif de 10 et plus de licenciés sportifs qui leur permet une présence aux Challenges du CIF. Après plusieurs "formules" pressenties, le souhait du groupe de travail est ainsi présenté:*

*L'ensemble des clubs non organisateurs ayant un minimum de 3 licenciés d'une même catégorie devra s'acquitter d'une contribution financière évolutive en regard de la catégorie retenue (catégorie la plus élevée dans la hiérarchie sportive, présente au sein du club).*

- 3 licenciés de 1 <sup>ère</sup> catégorie	1000€
- 3 licenciés de 2 <sup>ème</sup> catégorie	500€
- 3 licenciés de 3 <sup>ème</sup> catégorie ou Junior	300€
- 3 licenciés Minimes, Cadets, ou Pass'Cyclisme	200€

*Cette perception est augmentée de 200€ si le club est organisateur au titre d'une fédération affinitaire.*

*Pour ces clubs, la notion co-organisateur ne sera retenue que dans le cadre de l'organisation d'une nouvelle épreuve sauf épreuves réservées aux Pass'Cyclisme*

*Les clubs concernés seront définis en fin de saison routière (novembre de chaque année) et seront avisés du montant de la contribution qui les concerne, compte tenu de l'effectif détenu durant cette saison écoulée.*

*Le règlement sera demandé, au plus tard, avec le renouvellement de son affiliation.*

*La redistribution de cette collecte se fera au profit des organisateurs d'épreuves nouvelles ouvertes aux catégories non représentées au sein du club, sous la forme d'une réduction des droits d'organisations. Le reliquat financier éventuel sera reversé aux clubs organisateurs de la saison, excepté les clubs sanctionnés.*

*Cette proposition sera applicable dès le terme de cette saison 2013".*

La proposition est soumise au vote des membres présents: Adoptée à l'unanimité.

#### Intervention de M. J. REGNIER Trésorier Général:

Des subventions publiques sont toujours en attente et entraînent une situation comptable actuelle qui demande une gestion rigoureuse. Les postes " dépenses " et " recettes " sont actuellement conformes aux prévisions du compte prévisionnel 2013.

Interventions de Présidents de commissions Régionales afin d'apporter un résumé de leurs réunions de début de saison.

#### **Commission BMX (Président M. G. PHILIPPE) :**

Près de 600 compétiteurs sur certaines épreuves officielles Régionales, et une moyenne de 400 par journée.

Malgré cette fréquentation élevée, celles-ci amorcent une légère baisse comparativement aux proches années antérieures. La commission demande l'étude d'une subvention du Comité Régional pour 2014 afin de revenir aux actions antérieures qui avaient été mises en place et à l'origine du développement de la spécificité en Ile de France (stages envers les jeunes, un meilleur encadrement).

L'interdiction faite aux pilotes des catégories Nationales de participer aux épreuves du National BMX 2014, laisse craindre une diminution des participants aux différentes manches du Championnat Régional. Les titres

régionaux devraient s'organiser sur une seule manche....Patrice ROY précise avoir obtenu de la part de la FFC un étalement de mise en application pour 2014 et 2015.

Il est fait part de l'avancement de la construction de la piste de BMX à Bobigny. M. A. BRISEUX en tant que Président du CDC93, demande une représentation, sur ce suivi de dossier, plus active du Comité de Paris dont la ville de Paris est partenaire de la construction de ce site avec le Conseil Général du 93.

**Commission des Dames (Présidente Audrey ARNOUX) :**

Les propositions suivantes sont adoptées :

- Les organisateurs d'épreuves minimales et cadettes devront également organiser une course juniors/seniors (et vice versa) à la même date programmée. (approuvée à la majorité 2 abstentions : Mme DA SILVA et M. GRENIER)
- Possibilité est laissée aux organisateurs de conserver leurs féminines dans une épreuve organisée par leur association même si une autre course est organisée sur le territoire francilien (adopté à la majorité moins 1 abstention (Mme DA SILVA)
- La commission souhaite que toutes les catégories représentées dans les courses « dames » soient obligatoirement récompensées au niveau du classement et selon le choix de l'organisateur dans le cadre de leur participation aux épreuves masculines. (Adopté à la majorité, une abstention de M. DERLY)
- Conformément aux autres commissions sportives la commission dames souhaite une concertation entre l'ensemble des autres entités (route, piste, cyclo-cross, vtt, bmx, écoles...).

**Commission VTT (Président M. F. STUMPF) :**

La récente organisation des Championnats Régionaux sur le site de Montlhéry, avec le concours de l'US Métro Transports, a été très appréciée malgré malheureusement un manque de participants dans certaines catégories.

Une sélection Régionale sera connue durant juillet pour un engagement aux prochains Championnats Nationaux.

Acceptation pour la venue de deux nouveaux membres supplémentaires à l'intérieur de la commission régionale.

**Commission Piste (Président M. J-F MAILLET) :**

Pour la première fois les championnats régionaux Cadets incluaient un omnium, avec un succès sportif.

Forte participation dans la spécificité "vitesse". La connaissance des horaires d'épreuves avant réunion semble donner satisfaction à l'ensemble des participants.

**Commission Cyclo-Cross (Président M. R. TURGIS) :**

De nouveaux horaires seront définis pour le calendrier 2013-2014. Les juniors seront aux horaires des 1<sup>ères</sup> catégories. Chaque épreuve comportera un podium représenté par les 3 premiers de la course.

Le 20 Octobre, l'épreuve organisée à Jablines sera mise en place dans le cadre de la manche inter régions Nord.

Du 21 au 23 Octobre, le stage annuel organisé par l'US Métro Transports pour les catégories minimales, cadets et juniors sera organisé à Fontenay les Briis (91).

**Commission Jeunes (Président M. W. BASTIT) :**

Mme E. LEMOINE, membre de la commission, déplore le manque de minimales filles au dernier TRJC. La finale des Aiglons 2013 a été organisée le 8 Juin dernier.

**Commission Homologations et Arbitres (Président M. A. BRISEUX) :**

La commission souhaite, pour éviter des déplacements successifs, gérer la grande partie des homologations de classements d'épreuves, via internet.

Plusieurs constats sont faits suite aux trop nombreux problèmes rencontrés dans la gestion des classements d'épreuves, la nécessité de mettre en place durant l'intersaison, d'une séance de remise à niveau envers le corps arbitral régional.

Face aux engagements sur place, surtout dans les catégories Pass'Cyclisme, de plus en plus importants, la gestion de ce poste devient de plus en plus complexe en matière de temps.

**Commission Polo-vélo (Président M. A. DERLY) :**

La commission demande la mise en place de stages d'éducateurs et d'arbitres régionaux. Des actions de développement au sein des écoles de vélo seraient nécessaires pour la découverte de la spécialité. Durant l'hiver dernier des épreuves ont été organisées à Argenteuil, Bobigny et Alfortville. L'île de France, avec la participation de l'équipe de E.S. Gervais Lilas était représentée aux Championnats de France où elle a terminé à la 4<sup>ème</sup> place. Une nouvelle équipe devrait venir rejoindre les formations, réduites, Franciliennes avec l'arrivée du club val-d'oisien du Paris AC 95. Une épreuve "coupe d'automne" est prévue en septembre prochain dans le Loiret avec le souhait d'y engager une équipe d'Île de France.

**Commission Sponsoring et Marketing (Président M. M. HELAINE) :**

Les recherches et souhaits de la commission portent sur une amélioration de l'image du cyclisme et développer le nombre de ses licenciés. Malgré une augmentation régulière de ses licenciés, la commission estime que nous restons une petite fédération dans le milieu sportif national ce qui entraîne au niveau régional un impact trop limité pour les éventuels sponsors privés démarchés. Afin de valoriser cette image il serait souhaitable d'encadrer des séminaires, mettre en place des opérations "découverte" auprès de comités d'entreprise avec la présence de personnalités connues du milieu cycliste. Il est souhaité également une communication plus importante sur nos événements par la mise en ligne, pour nos différentes spécialités, d'affiches et spots-flash.

Fournir aux journalistes locaux des infos sur les organisations et résultats des épreuves pour en faire mention dans leurs journaux....Rajeunir le look de notre site régional qui reste, malgré tout, un site très reconnu sur le plan national. Création d'une plaquette pour présentation du Comité Régional et du sport cycliste avec toutes ses spécificités auprès des principales entreprises présentes sur le territoire de la Ville Nouvelle de St Quentin en Yvelines. Si parmi nos licencié(e)s des jeunes pouvaient remplir ces tâches de contact auprès des entreprises, la commission serait heureuse de les accueillir.

Une ébauche de la plaquette de présentation est remise à chacun des membres présents à charge pour eux de faire part au président de la commission de leurs remarques.

**Commission de la sécurité (Président M. J. GOUERE) :**

Le Président partage le constat indiqué dans le cadre d'une réunion "les usagers du vélo". Beaucoup d'obstacles mis en place sur les voies publiques sont reconnus comme ne respectant pas les normes définies pour leur installation dont la hauteur de beaucoup trop de "dos d'âne" et des matériaux utilisés pour le marquage de bandes blanches ou piétons reconnus très glissants et dangereux pour toute forme de circulation. Nous ne pouvons que constater ce manque de conformité qui rend encore plus difficiles la pratique et l'organisation de nos épreuves sur route.

**Commission de la route (Président M. C. CRAMETE) :**

C. CRAMETE détaille l'actualisation de l'organisation et de la réglementation des prochains Challenges du CIF, organisés une nouvelle fois à Montlhéry, mais sur un circuit qui pourra rappeler beaucoup de souvenirs à nos plus anciens dirigeants et cyclistes avec la montée de la côte Lapize.

L'édition 2013, après la venue des féminines en 2012, verra également cette année une épreuve réservée aux licenciés Pass'Cyclisme Franciliens. L'accès au site se fera exclusivement par le circuit des Biscornes, avec l'ensemble des opérations d'enregistrement et départ à la "grille" des biscornes (situation entre les côtes Danguillaume et Lapize). Un nombre limité de véhicules devra circuler à l'échelon course, de ce fait il ne sera autorisé au titre des véhicules dits de dépannage, qu'un seul véhicule par Département à qui il sera remis un badge "Accès". Afin que cela soit le mieux organisé possible il est demandé à chacun des Présidents

Départementaux de faire connaître, avant le 12 Septembre, les références du véhicule intervenant sur chacune des catégories (excepté pour l'épreuve des 1ères Cat. du 14 Septembre). Le super Challenge 2013 portera le nom de M. Mario BELTRAME.

### **Questions diverses.**

De M. R. TURGIS :

"Il est anormal de demander un paiement pour la délivrance d'une nouvelle licence liée à une montée de catégorie".

Réponse : Actuellement la gratuité est impossible compte tenu que cette gestion est du ressort de la Fédération.

"Le vote pour l'adoption du P.V. de la réunion précédente, en cas de demande de modifications demandées devrait être remis en ligne en y portant "en gras" les rectifications demandées".

Réponse : Accord est donné. Charge au Secrétaire Général ou secrétaire de séance de faire le nécessaire .....

"Afin de valoriser et rendre plus attractif le site régional, je propose un journaliste qui mettrait en place des comptes rendus d'épreuves, interviews, brèves de sportifs ou dirigeants, etc...à raison d'une page tous les 15 jours".

Réponse : Le sujet est soumis au vote et adopté à l'unanimité pour une période, dite d'essai, de trois mois.

De M. R. GRENIER :

"Trop souvent des courriers provenant de clubs ayant plusieurs affiliations affinitaires font état de celles-ci sur leurs correspondances adressées au Comité Régional ou à la Fédération.

Certains de ces courriers devant parfois être redirigés vers des organismes partenaires, ces mentions parasitent la communication avec ceux-ci.

Afin d'éviter tout malentendu, je suggère que tout courrier faisant référence à une ou plusieurs fédérations affinitaires soit systématiquement rejeté".

Réponse : La question est soumise au vote et adoptée à l'unanimité.

De Mme J. DA SILVA :

"Faut-il compter dans les différentes statistiques l'épreuve 'défi-sprint' du 9 Juin au Coudray- Monceau ?"

Réponse: Cette épreuve a été mise en place dans le cadre d'une découverte ou initiation à la piste, il n'y a pas lieu de la comptabiliser.

"8 clubs ont organisé les Championnats Régionaux Masters sur piste. Combien attribuer de points organisations envers ces clubs? "

Réponse: Il suffit de partager les 800 points en autant de clubs organisateurs, soit 100 pour chacun.

Josette DA SILVA est mandatée pour gérer au mieux les deux autres points portant sur les manches VTT et sur les classements par points.

Plus de questions n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23h20.

Le Secrétaire de séance : C. CRAMETE

